

## Horaires

La garderie est ouverte les jours de classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi (et les mercredis de classe) :

- Le matin de 7H15 à 8H35
- Le soir de 16H30 à 18H45.

**Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants avant 18H45 dernier délai.**

En cas de non-respect du règlement, des mesures pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'enfant seront prises.

## COMMUNE DE GUERLEDAN

### Garderie périscolaire municipale Pôle enfance

8, place Sainte Suzanne  
Mûr-de-Bretagne  
22530 GUERLEDAN

Tél : 02.96.67.29.09



Garderie périscolaire municipale  
Commune de Guerlédan

Règlement du service  
Année 2022 - 2023



## Inscription

Le service est ouvert aux enfants inscrits dans les établissements scolaires de la commune de Guerlédan.

L'inscription à la garderie périscolaire est valable pour toute la durée de scolarisation en école primaire. Le dossier est conservé durant toute cette période.

Une fiche d'inscription, par enfant, doit être remplie et signée avant la fréquentation du service.

Un « portail parents » (dont vous aurez l'identifiant de connexion et le mot de passe par suite du dépôt de l'imprimé d'inscription) vous permettra de compléter les informations administratives et la fiche sanitaire pour votre enfant.

## Fonctionnement

Les parents doivent venir en personne chercher leur(s) enfant(s), ou prévenir la responsable de l'identité de la personne qui viendra à leur place.

Pour des raisons de sécurité, la responsable de la garderie facturera une heure de garderie pour l'enfant qui utilise le service de la garderie uniquement pour le trajet Garderie-Ecole (le matin) et/ou Ecole-Garderie (dès 16H30).



**« Apprendre le respect à notre enfant, c'est d'abord le respecter »**

## Facturation

La facturation est mensuelle. Un titre de recette est établi et envoyé à chaque famille.

Le règlement se fait directement auprès de la Trésorerie de Rostrenen (sur place, par voie postale ou par paiement en ligne sur [www.payfip.gouv.fr](http://www.payfip.gouv.fr)).

## Tarifs 2022 - 2023

* De 07H15 à 08H00 :	2,10 €
* De 08H45 à 08H35 :	1,06 €
* Heure du soir :	1,25 €/heure
* Goûter :	0,77 €